

Madame, Monsieur,

Votre fils ou votre fille est inscrit(e), ou réinscrit(e), dans le groupe scolaire Sainte Marie-La Salle et nous vous remercions de votre confiance.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations pratiques afin de vous permettre d'anticiper votre organisation pour la rentrée.

#### L'organisation de la rentrée

Classes	Horaire de rentrée	Classes	Horaire de rentrée
6 <sup>ème</sup>	Jeu. 1er septembre. 9h	2 <sup>nde</sup> Pro	Jeu. 1er septembre 8h45
BTS1	Jeu. 1er septembre 10h	2 <sup>nde</sup> GT	Jeu. 1er septembre 8h45

**Nous accueillerons les élèves et leurs familles et procéderons à un appel par classe. Un temps d'intégration est fixé pour les 2<sup>ndes</sup> jeudi 1<sup>er</sup> : merci de porter ce jour une tenue adéquate à des activités de cohésion.**

5 <sup>ème</sup>	Jeu. 1er septembre 13h30	1 <sup>ère</sup> Gén	Jeu. 1er septembre 14h
4 <sup>ème</sup>	Jeu. 1er septembre 13h30	1 <sup>ère</sup> Pro	Jeu. 1er septembre 14h
3 <sup>ème</sup>	Jeu. 1er septembre 13h30	Tle Pro	Jeu. 1er septembre 14h
		Tle GT	Jeu. 1er septembre 14h
		BTS 2	Jeu. 1er septembre 14h

**Accueil des élèves et consultation des listes de classes dans le hall avant de rejoindre la classe dans la cour.**

Fin des cours le 1er septembre à 16h25 pour tous.

L'emploi du temps habituel s'appliquera dès vendredi 2 septembre.

#### La rentrée à l'internat

La rentrée à l'internat se fera jeudi 1er septembre entre 7h45 et 8h45 pour les élèves de 6<sup>e</sup> et 2<sup>nde</sup> générale et professionnelle et de 9h à 10h pour les 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> (les élèves de 1<sup>ère</sup> et de terminale pourront s'installer indifféremment entre 9h et 10h ou entre 16h30 et 17h30) . Au moins un des parents doit accompagner son enfant.

Un temps d'intégration est prévu à la maison des internes de 17h30 à 20h30 le même soir.

Vous trouverez ci-dessous les effets que chaque élève doit avoir à sa disposition.

Outre son linge personnel et ses affaires de toilette, chaque élève doit apporter pour son installation à la maison des internes :

- Une paire de draps + housse de couette à changer régulièrement (lits de 200 X 90 cm)
- Un protège matelas pour un lit de 1 personne
- Une taie d'oreiller ou de traversin
- Une couette
- Une paire de chaussons

**Nous vous conseillons de marquer les affaires personnelles au nom et prénom de votre enfant.**

Nous prions instamment les élèves de ne pas garder d'argent ou d'objet de valeur sur eux ou dans leur armoire.

**L'établissement décline toute responsabilité en cas de disparition.**

Le règlement intérieur de la maison des internes vous sera remis pour signature lors de l'installation.

Un état des lieux sera fait et une caution de 250 € vous sera demandée.

#### Les fournitures scolaires

La liste des fournitures en pièce jointe est disponible sur notre site : <https://enseignement-catholique-ledonien.fr/>.

#### Des dates à retenir

- **Vendredi 2 septembre :**
  - 17h30, réunion d'information pour les parents d'élèves de 2<sup>nde</sup> générale et professionnelle
  - 18h, réunion d'information pour les parents d'élèves de Tle générale et professionnelle
- **Mardi 6 septembre :**
  - 18h, réunion d'information pour les parents d'élèves de 6<sup>ème</sup>.
- **Ve. 9 septembre :**
  - 17h30, réunion d'information pour les parents d'élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>.
  - 18h, réunion d'information pour les parents d'élèves de 1<sup>ère</sup> Générale et Professionnelle.

**Séjour d'intégration en 6<sup>e</sup> du 26 au 28 septembre.**

#### Le calendrier des stages

**Les élèves sont invités à rechercher un lieu de stage ou de PFMF le plus tôt possible.**

3<sup>ème</sup> : du 10 au 15 octobre 2022

2<sup>nde</sup> Gén. : du 12 au 23 juin 2022

2<sup>nde</sup> pro : du 7 au 19 novembre 2022 et du 30 mai au 24 juin 2023

1<sup>ère</sup> pro : du 21 novembre au 17 décembre 2022 et du 13 mars au 08 avril 2023

Tle pro : du 05 septembre au 1er octobre 2022 et du 9 janvier au 4 février 2023

BTS 1<sup>ère</sup> année : du 15 mai au 24 juin 2023

#### Bourses

Les demandes de bourses pour les collégiens se feront en septembre. Pour les lycéens, une deuxième campagne (suite à celle de juin) ouvrira début septembre. Le secrétariat vous enverra les informations via Ecole Directe.

#### PAP - PAI

Les familles dont les enfants bénéficient d'aménagement en raison de difficultés scolaires ou qui ont des problèmes de santé doivent prendre contact dès la rentrée avec Madame Florence SAUVONNET, à l'espace santé de notre établissement.

#### Communication entre l'établissement et les familles

A partir de la rentrée, les communications se feront par Ecoledirecte (factures, bulletins, courriers, attestation de scolarité). Les nouveaux élèves recevront leur code ainsi que ceux de leurs parents le jour de la rentrée. Merci de noter que les codes ne changent pas pour les anciens élèves et leurs familles. L'attention des familles est attirée sur le fait que les élèves disposent de leur propre code distinct de celui de leurs parents. La communication de leur code par les parents à leurs enfants se fait sous leur responsabilité. En cas d'usurpation d'identité, l'établissement ne pourra être tenu responsable. Il est impératif pour les familles de consulter régulièrement Ecoledirecte.

**L'établissement réouvrira ses portes à partir du 22 août à 8h.**

Espérant que ces informations vous permettront d'aborder sereinement la rentrée, nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous souhaitons un bel été.

Florence STEPCZAK

*Collège, Lycée Général, Lycée Professionnel Sainte Marie – 84 rue Saint Désiré – Lons-le-Saunier  
administration@enseignementprive-lons.fr*

